

**Pro Velo a.s.b.l.**  
**Madame S. BENKHEDDA**  
**La maison des Cyclistes**  
Rue de Londres, 15

**B – 1050 BRUXELLES**

Bruxelles, le

N/Réf : AVL/KD/BXL-3.4/s.389

Annexe : /

Madame,

Objet : BRUXELLES. Parc du Cinquantaire.  
Organisation de la manifestation du *Dring Dring* le 14 mai 2006.

En réponse à votre lettre du 22 mars 2006, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 5 avril 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur l'installation de stands (tentes, mobilier, etc.) autour de la fontaine du parc du Cinquantaire dans le cadre de la manifestation du *Dring Dring* organisée le 14 mai 2006 par l'a.s.b.l. Pro Velo en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

La Commission ne s'oppose pas à la demande pour autant que ces installations ne risquent en aucun cas d'endommager le parc classé comme site (plantations, racines et couronnes des arbres, cheminements, etc.) et les bâtiments classés comme ensemble, et qu'elles soient démontées dès le lendemain de la manifestation.

Elle demande par ailleurs que le site soit remis, après la manifestation, dans son état pristin et rappelle que tout dommage éventuel devra être réparé, à charge du demandeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (M. Th. Wauters), A.A.T.L. – D.U.